

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 16 mars 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour le projet de recherche intitulé Le rapport au bâti des Québécoises et des Québécois en situation de handicap : mieux comprendre le possible pour faire tomber les barrières

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1110

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-177-5.4;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement des activistes Pour l'inclusion au Québec;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Lucie Lamarche du Département des sciences juridiques;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de dégrèvement aux fins de recherche sur cent cinquante points répartis selon la pertinence sociale, la qualité scientifique, le temps exigé par le projet ainsi que les retombées pour les étudiantes, étudiants, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littéraire;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par madame Lise Gervais, que le Comité des services aux collectivités :

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1110 (SUITE)

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement aux fins de la recherche intitulée Le rapport au bâti des Québécoises et des Québécois en situation de handicap : mieux comprendre le possible pour faire tomber les barrières et lui accorde la note A+;

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à la professeure Lucie Lamarche, du Département des sciences juridiques, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 16 mars 2015

(s) Sylvie B. de Grosbois
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 16 mars 2015
AH/lc